



Déclarations et Discours

No 73/8

LE RÔLE DU CANADA À LA CICS: OBSTACLES ET DILEMMES

Allocution prononcée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, à l'*Empire Club* de Toronto, le 22 mars 1973.

... Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui, car l'invitation opportune de votre président me donne l'occasion de vous parler du sujet qui, à l'heure actuelle, me préoccupe le plus.

... Je ne crois pas qu'il soit possible de bien comprendre le rôle difficile qu'est celui du Canada au sein de la nouvelle Commission et les dilemmes que représente le maintien de sa participation sans faire une rétrospective des longues années d'activité canadienne en Indochine. Nous y sommes engagés depuis presque dix-neuf ans, c'est-à-dire depuis la Conférence internationale qui a réuni à Genève, en 1954, la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Union soviétique, la France et la Chine. C'était l'année de la défaite française à Dien-Bien-Phu, qui marquait le point culminant de huit années d'hostilités entre la puissance coloniale française et les nationalistes vietnamiens sous la direction de Ho Chi Minh et le commandement du général Giap, dont on entend d'ailleurs encore parler. La Conférence de Genève avait été convoquée pour négocier un règlement de paix qui pourrait mener à la tenue d'élections libres et à la réunification éventuelle des deux Vietnams. Ce sont là des objectifs, qui, vous en conviendrez, ont une résonance familière.

La Conférence mit sur pied un groupe international de surveillance, appelé Commission internationale pour la surveillance et le contrôle (CISC). Cet organisme, dont la Pologne, l'Inde et le Canada furent invités à faire partie, fut envoyé en Indochine pour faire rapport des violations du cessez-le-feu, dans l'espoir que son droit de regard constituerait une certaine force de dissuasion. On espérait également que la Commission pourrait surveiller les élections libres.

Durant sa première année d'activité, l'ancienne CISC mit à son actif quelques réalisations remarquables, notamment la surveillance du déplacement vers le Sud de centaines de milliers, sinon d'un million de réfugiés du Nord Vietnam. A la fin de 1954, il y avait environ 200 Canadiens au service de la CISC, tant au Vietnam du Nord que du Sud, soit environ les deux tiers des effectifs canadiens actuellement détachés auprès de la nouvelle Commission. L'ancienne CISC avait la tâche plus facile, du moins à ses débuts, parce que
